

Procès-verbal du conseil
de la Municipalité régionale de comté des Chenaux

**RÉUNION DU CONSEIL
15 MARS 2006**

MERCREDI, le quinzième jour du mois de mars deux mille six (15 mars 2006), une séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité régionale de comté des Chenaux est tenue au bureau de celle-ci (630, rue Principale, Saint-Luc-de-Vincennes), à compter de DIX-NEUF HEURES ET TRENTE MINUTES (19 h 30), à laquelle sont présents :

Monsieur Gérard Bruneau, préfet de la MRC des Chenaux et maire de Saint-Maurice;
Monsieur André Magny, maire de Sainte-Geneviève-de-Batiscan;
Monsieur Michel Grosleau, maire de Saint-Prosper;
Monsieur Guy Veillette, maire de Saint-Narcisse;
Monsieur Gilles Devault, maire de Sainte-Anne-de-la-Pérade;
Monsieur Jean-Claude Milot, maire de Saint-Luc-de-Vincennes;
Monsieur Christian Fortin, maire de Batiscan;
Monsieur Marc E. LeClerc, maire de Saint-Stanislas;
Monsieur Pierre Bouchard, maire de Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

ABSENT

Monsieur Marcel P. Marchand, maire de Champlain.

Formant quorum sous la présidence de monsieur Gérard Bruneau.

ASSISTAIT ÉGALEMENT À LA RÉUNION

Monsieur Pierre St-Onge, directeur général.

2006-03-025

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Christian Fortin, maire de Batiscan, appuyé par monsieur Guy Veillette, maire de Saint-Narcisse, et résolu d'adopter l'ordre du jour suggéré avec les ajouts suivants :

- 13.2 Nomination d'un nouveau délégué à l'URLS;
- 13.3 Traîneau d'évacuation.

ORDRE DU JOUR

- 1. Prière;
- 2. Adoption de l'ordre du jour;
- 3. Adoption du procès-verbal de la séance du 15 février 2006 et de la séance extraordinaire du 28 février 2006;
- 4. Finances :
 - 4.1 Liste des chèques émis;
 - 4.2 Rapport financier 2005 (présentation de monsieur Robert Larose);
 - 4.3 Rapport d'activités pour le ministère des Affaires municipales et des Régions;
 - 4.4 Rapport budgétaire au 8 mars 2006;
- 5. Rapport :
 - 5.1 Rapport du président du comité de développement culturel;

**Procès-verbal du conseil
de la Municipalité régionale de comté des Chenaux**

6. Statistique :
 - 6.1 Programme Rénovillage;
7. Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie :
 - 7.1 Avis de motion concernant le règlement de vidanges des boues de fosses septiques;
 - 7.2 Adoption d'un budget compétence 1 et 3;
 - 7.3 Approbation d'un règlement d'emprunt de la régie pour l'exercice de la compétence 4 ;
8. Projet d'entente intermunicipale avec la MRC de Mékinac;
9. Demandes d'appui :
 - 9.1 MRC de Maria-Chapdelaine (Résolution numéro 37-02-06 - Décret sur les cours d'eau exclus de la compétence des élus);
 - 9.2 MétéoMédia (Service de communication d'urgence);
10. Correspondance déposée (Une copie de chacun de ces documents est disponible sur demande);
11. Accusés de réception;
12. Pour votre information (Une copie de chacun de ces documents est disponible sur demande);
13. Autres sujets qui pourront se présenter sous réserve de l'article 148.1 du Code municipal du Québec :
 - 13.1 Politique familiale : Désignation pour protocole;
 - 13.2 Nomination d'un nouveau délégué à l'URLS;
 - 13.3 Traîneau d'évacuation ;
14. Période de questions;
15. Clôture de la séance.

Adoptée.

2006-03-026

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 FÉVRIER 2006 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 28 FÉVRIER 2006

Il est proposé par monsieur Gilles Devault, maire de Sainte-Anne-de-la-Pérade, appuyé par monsieur Guy Veillette, maire de Saint-Narcisse, et résolu d'approuver, avec dispense de lecture, le procès-verbal de la réunion de ce conseil tenue le 15 février 2006 ainsi que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 février 2006, tel que rédigé.

Adoptée.

4. FINANCES

2006-03-027

4.1 ADOPTION DE LA LISTE DES CHÈQUES ÉMIS

Il est proposé par monsieur Gilles Devault, maire de Sainte-Anne-de-la-Pérade, appuyé par monsieur Marc E. LeClerc, maire de Saint-Stanislas, et résolu que soit adoptée la liste des chèques numéros 2229 à 2266 au 15 mars 2006 totalisant 62 682,43 \$.

Adoptée.

4.2 RAPPORT FINANCIER 2005

Dépôt par le vérificateur, M. Robert Larose, c.a. de chez Morin, Cadieux, Matteau, Normand, de son rapport suite à la vérification des activités financières et d'investissement de notre MRC pour l'année 2005.

Procès-verbal du conseil
de la Municipalité régionale de comté des Chenaux

Ce rapport indique un excédent des recettes sur les dépenses de 39 997 \$ pour la catégorie 1 (général) et de 9601 \$ pour la catégorie 2 (inspection des bâtiments).

2006-03-028

4.3 RAPPORT D'ACTIVITÉS POUR LE MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS – PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AUX MRC POUR SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET LA CRÉATION D'EMPLOIS

Considérant que la ministre des Affaires municipales et des Régions demande aux MRC du Québec de produire, avant le début de chaque année, un programme d'activités énonçant, dans ses grandes lignes, les gestes qu'elles entendent poser au cours de l'année pour soutenir le développement économique et la création d'emplois sur leur territoire respectif;

En conséquence, il est proposé par monsieur Christian Fortin, maire de Batiscan, appuyé par monsieur Gilles Devault, maire de Sainte-Anne-de-la-Pérade, et résolu :

- 1- que le préambule de la présente en fasse partie intégrante;
- 2- que le conseil de la MRC des Chenaux accepte son programme d'activités énonçant pour 2006, les gestes qu'il entend poser à l'égard du développement économique sur son territoire;
- 3- que la présente résolution accompagne le programme d'activités présenté dans le cadre du programme d'aide financière aux MRC pour soutenir le développement économique et la création d'emplois;
- 4- que la présente résolution constitue la demande d'aide financière de la MRC des Chenaux pour l'année 2006.

Adoptée.

4.4 RAPPORT BUDGÉTAIRE

Le rapport daté du 8 mars 2006 est déposé suivant l'article 176.4 du Code municipal du Québec.

5. RAPPORT

5.1 RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

Monsieur Christian Fortin, président du comité de développement culturel, informe les membres du conseil des derniers développements relatifs à l'élaboration de la politique culturelle et de l'échéancier qui s'y rapporte.

6. STATISTIQUE

6.1 PROGRAMME RÉNOVILLAGE

Un tableau illustrant le nombre de projets réalisés et les investissements générés par municipalité est remis aux membres du conseil. Ce rapport porte sur quatre années et indique que 143 dossiers ont été autorisés générant 1 181 303 \$ d'investissement et 826 974 \$ de subvention.

Procès-verbal du conseil
de la Municipalité régionale de comté des Chenaux

7. **RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

2006-03-029

7.1 **AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT DE VIDANGES DES BOUES DE FOSSES SEPTIQUES**

Monsieur Pierre Bouchard, maire de la municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, donne un avis à l'effet qu'à une prochaine séance de ce conseil, il sera soumis pour adoption, un nouveau règlement concernant la vidange des fosses septiques.

2006-03-030

7.2 **ADOPTION D'UN BUDGET SUPPLÉMENTAIRE – COMPÉTENCES 1 ET 3**

Considérant que le 1^{er} mars 2006, la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie a adopté un budget pour tenir compte de l'exercice de la Compétence 1 (collecte et transport) pour l'année 2006;

Considérant que la régie a également adopté un budget supplémentaire à l'égard de la compétence 3 afin de tenir compte de la demande faite par la ville de Trois-Rivières et par la municipalité de Saint-Adelphe;

Considérant que ces budgets n'affectent en rien les quotes-parts des municipalités de la MRC des Chenaux;

Par ces motifs, il est proposé par monsieur Christian Fortin, maire de Batiscan, appuyé par monsieur André Magny, maire de Sainte-Geneviève-de-Batiscan, et résolu que le conseil de la Municipalité régionale de comté des Chenaux approuve les prévisions budgétaires pour la compétence 1 de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie totalisant 446 944 \$ pour les recettes et 684 334 \$ pour les dépenses.

Il est de plus résolu, par la présente, d'approuver le budget supplémentaire relatif à l'année 2006 pour la compétence 3, totalisant 6 881 766 \$ au chapitre des recettes et 6 644 376 \$ pour les dépenses.

Adoptée.

2006-03-031

7.3 **APPROBATION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 2006-03-49 DE LA RÉGIE POUR L'EXERCICE DE LA COMPÉTENCE 4 – ACQUISITION D'UN CAMION STERLING ET SYSTÈME JUGGLER**

Considérant que le conseil de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie a adopté un règlement d'emprunt autorisant une dépense de 440 000 \$ pour l'acquisition d'un camion sterling et système Juggler, d'une remorque citerne et autres équipements décrits dans ce règlement d'emprunt afin de mieux satisfaire sa clientèle dans la gestion des boues de fosses septiques (compétence 4);

Considérant que chaque membre de la susdite régie doit approuver ce règlement d'emprunt suivant les dispositions du Code municipal du Québec;

Par ces motifs, il est proposé par monsieur Gilles Devault, maire de Sainte-Anne-de-la-Pérade, appuyé par Pierre Bouchard, maire de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, et résolu que le préambule de la présente en fasse partie intégrante.

**Procès-verbal du conseil
de la Municipalité régionale de comté des Chenaux**

Il est également résolu :

1- que la Municipalité régionale de comté des Chenaux approuve le règlement 2006-03-49 de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie autorisant une dépense de 440 000 \$;

2- que copie de la présente soit transmise à la RGMRM en double exemplaire.

Adoptée.

2006-03-032

8. PROJET D'ENTENTE INTERMUNICIPALE AVEC LA MRC DE MÉKINAC

Considérant que la MRC de Mékinac a manifesté son intérêt à l'effet que son territoire soit desservi le personnel de notre MRC pour la livraison des différents programmes de l'amélioration de l'habitat offerts par la Société d'habitation du Québec;

Considérant qu'à cette fin, une entente doit être conclue selon les dispositions des articles 569 et suivants du Code municipal du Québec;

Considérant que les membres des conseils des deux MRC respectives ont pris connaissance du projet de texte détaillant l'entente à intervenir et s'en sont trouvés satisfaits;

Par ces motifs, il est proposé par monsieur Guy Veillette, maire de Saint-Narcisse, appuyé par monsieur André Magny, maire de Sainte-Geneviève-de-Batiscan, et résolu que le préambule de la présente en fasse partie intégrante.

Il est également résolu :

1- que le conseil de la MRC des Chenaux approuve l'entente avec la MRC de Mékinac pour la livraison, sur le territoire de celle-ci, des différents programmes de l'amélioration de l'habitat offerts par la Société d'habitation du Québec et autorise le préfet et le directeur général à signer le texte de cette entente pour et en son nom;

2- que copie de la présente résolution accompagnée d'une copie de l'entente signée soit transmise à la Société d'habitation du Québec.

Adoptée.

9. DEMANDES D'APPUI

2006-03-033

9.1 MRC DE MARIA-CHAPDELAINE (DÉCRET SUR LES COURS D'EAU EXCLUS DE LA COMPÉTENCE DES ÉLUS)

Considérant que le conseil de la MRC des Chenaux a pris connaissance de la demande de la MRC de Maria-Chapdelaine visant à appuyer sa résolution numéro 37-02-06 intitulée « Gestion des cours d'eau : décret identifiant les cours d'eau exclus de la compétence des MRC »;

Considérant que le conseil de la MRC des Chenaux partage la position de cette MRC;

Procès-verbal du conseil
de la Municipalité régionale de comté des Chenaux

Par ces motifs, il est proposé par monsieur Gilles Devault, maire de Sainte-Anne-de-la-Pérade, appuyé par monsieur Marc E. LeClerc, maire de Saint-Stanislas, et résolu que le conseil de la Municipalité régionale de comté des Chenaux appuie la MRC de Maria-Chapdelaine dans ses démarches auprès des instances concernées afin qu'un comité soit constitué pour évaluer les propositions novatrices des MRC concernant les paramètres d'établissement de la liste faisant l'objet du décret numéro 1292-2005 du gouvernement du Québec.

Adoptée.

2006-03-034

9.2 APPUI À PELMOREX POUR LA MISE SUR PIED D'UN SERVICE DE COMMUNICATION D'URGENCE AU CANADA (CRTC # 2004-1260-2 – AVIS PUBLIC 2006-3)

Considérant que Pelmorex a déposé une demande au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes afin de mettre sur pied un réseau de télécommunication d'urgence qui serait en mesure d'alerter les citoyens de toutes les communautés via la télévision de l'imminence d'une urgence locale menaçant leur vie ou leur propriété;

Considérant que le CRTC a publié un avis appelant une audience publique sur ce projet;

Considérant que le service envisagé, le Réseau d'alerte multicanaux (RAM), sera rapide efficace et permettra d'atteindre un grand nombre de personnes en quelques secondes;

Par ces motifs, il est proposé par monsieur Gilles Devault, maire de Sainte-Anne-de-la-Pérade, appuyé par monsieur Guy Veillette, maire de Saint-Narcisse, et résolu que le préambule de la présente en fasse partie intégrante.

Il est également résolu que le conseil de la Municipalité régionale de comté des Chenaux appuie la demande de Pelmorex auprès du CRTC.

Adoptée.

10. CORRESPONDANCE

- Commission de protection du territoire agricole (Révision des schémas d'aménagement);
- Ministère de la Sécurité publique (Aide financière récurrente pour la mise en œuvre du schéma de couverture de risques);
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (Loi sur la protection sanitaire des animaux);
- Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine (Octroi d'une subvention de 22 000 \$ pour l'élaboration d'une politique familiale);
- Comité de développement de Sainte-Genève (Appui à l'acquisition d'un immeuble pour regrouper les anciens documents des municipalités, fabriques et sociétés d'histoire de la MRC des Chenaux);
- Syndicat des Producteurs de Bois de la Mauricie (Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier);
- Municipalité de Saint-Stanislas (Nomination d'une personne responsable aux fins de l'article 105 de la Loi sur les compétences municipales);
- Ministère de la Sécurité publique (Demande d'une aide financière récurrente pour la mise en œuvre du schéma de couverture de risques);

Procès-verbal du conseil
de la Municipalité régionale de comté des Chenaux

- Ministre des Affaires municipales et des Régions (Acceptation des règlements numéros 2006-01-33 et 2006-01-34 concernant les schémas d'aménagement de la MRC des Chenaux);
- Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (Plan d'affectation du territoire public de la Mauricie : lancement de la consultation sur l'information de base).

10.11 MINISTÈRE DES TRANSPORTS (INTÉRÊT À RENCONTRER LES ÉLUS DE LA MRC DES CHENAUX EN VUE DE FAIRE CONNAÎTRE LEURS SERVICES)

À la demande des représentants du ministère des Transports, les membres du conseil invitent ceux-ci à venir les rencontrer lors de la réunion du conseil du 17 mai 2006 à 18 h 30.

11. ACCUSÉS DE RÉCEPTION

- Cabinet de la ministre des Affaires municipales et des Régions (Résolution numéro 2006-02-016 concernant l'appui à la MRC des Deux-Montagnes pour la reconnaissance de compétences en matière de développement économique);
- Fédération québécoise des municipalités (Reconnaissance des compétences du CLD en matière de développement économique);
- MRC de Deux-Montagnes (Compétence en matière de développement économique);
- Société d'habitation (Entente concernant la gestion des programmes d'amélioration de l'habitat et de la sécurité de l'information);
- Cabinet de la ministre des Affaires municipales et des Régions (Programme de soutien aux MRC pour le développement de l'économie et de l'emploi).

12. POUR VOTRE INFORMATION (UNE COPIE DE CHACUN DE CES DOCUMENTS EST DISPONIBLE SUR DEMANDE)

- MRC de Vaudreuil-Soulanges (Résolution numéro CA 2006-02-18 concernant les programmes d'habitation – Position sur le projet d'entente avec la SHQ);
- MRC d'Avignon (Résolution numéro CM-2006-02-14-033 concernant les protocoles d'entente SHQ relatif à la livraison des programmes d'amélioration de l'habitat);
- MRC de la Haute-Yamaska (Résolution numéro 2006-01-026 concernant le protocole d'entente avec la Société d'habitation du Québec pour la desserte des programmes d'habitation);
- Société d'histoire de Saint-Maurice (Accusé de réception de la lettre de monsieur Gaétan Lebel concernant la sauvegarde des manuscrits);
- MRC d'Arthabaska (Stratégie de développement économique des régions ressources et des effets négatifs de certaines mesures sur le développement économique des régions non reconnues comme régions ressources);
- Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (Activités liées à la faune et à la nature au Québec, un potentiel prometteur d'investissement dans notre région);
- Solidarité rurale du Québec (Assemblée générale du 31 mars 2006 et bulletin de candidatures).

Procès-verbal du conseil
de la Municipalité régionale de comté des Chenaux

13. **AUTRES SUJETS QUI POURRONT SE PRÉSENTER SOUS RÉSERVE DE L'ARTICLE 148.1 DU CODE MUNICIPAL DU QUÉBEC**

2006-03-035

13.1 **AUTORISATION POUR LA SIGNATURE D'UN PROTOCOLE AVEC LE MINISTÈRE DE LA FAMILLE, DES AÎNÉS ET DE LA CONDITION FÉMININE**

Considérant que la Municipalité régionale de comté des Chenaux a demandé une aide financière pour la soutenir dans l'élaboration d'une politique familiale;

Considérant que la ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, madame Carole Théberge, a confirmé, le 2 mars 2006, l'octroi d'une subvention de 22 000 \$ à cette fin;

Considérant qu'un protocole d'entente doit être signé afin de déterminer les engagements propres à chacune des parties;

Par ces motifs, il est proposé par monsieur Guy Veillette, maire de Saint Narcisse, appuyé par monsieur Jean-Claude Milot, maire de Saint-Luc-de-Vincennes, et résolu que le préambule de la présente en fasse partie intégrante.

Il est également résolu :

- 1- que ce conseil accepte le contenu du protocole d'entente spécifiant les obligations de chaque partie et autorise son préfet, monsieur Gérard Bruneau, à le signer pour et au nom de la MRC des Chenaux;
- 2- que la MRC des Chenaux remercie madame Carole Théberge, ministre, pour sa générosité.

Adoptée.

2006-03-036

13.2 **REMPLACEMENT D'UN REPRÉSENTANT À L'URLS POUR 2006**

Il est proposé par monsieur Christian Fortin, maire de Batiscan, appuyé par monsieur André Magny, maire de Sainte-Geneviève-de-Batiscan, et résolu que la MRC des Chenaux désigne monsieur Jean-Claude Milot, maire de Saint-Luc-de-Vincennes, à titre de représentant et délégué aux fins de l'assemblée générale annuelle de l'Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie et à toute autre fin requérant la participation du représentant de notre MRC.

Adoptée.

13.3 **TRAÎNEAU D'ÉVACUATION**

Messieurs Massicotte et Drolet exposent aux membres du conseil la problématique en matière de communication pour permettre l'utilisation des traîneaux servant au transport de personnes blessées dans des sentiers de motoneige. Ces traîneaux sont actuellement localisés à Notre-Dame-de-Mont-Carmel, Saint-Narcisse et Saint-Prosper. Ce dossier sera discuté à la réunion du comité de sécurité publique du 20 mars 2006.

Procès-verbal du conseil
de la Municipalité régionale de comté des Chenaux

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame Lecours de Notre-Dame-du-Mont-Carmel informe le conseil que la Conférence régionale des élus de la Mauricie tient sa rencontre de novembre le 22, date à laquelle les MRC sont tenues, de par la loi, à siéger pour adopter leurs prévisions budgétaires. La CRÉM sera invitée à déplacer la date de cette rencontre.

2006-03-037

15. CLÔTURE DE LA SÉANCE

À vingt heures et cinquante-trois minutes (20 h 53), il est proposé par monsieur Christian Fortin, maire de Batiscan, appuyé par monsieur Guy Veillette, maire de Saint-Narcisse, et résolu de lever la présente séance.

Adoptée.

DIRECTEUR GÉNÉRAL

PRÉFET